2 FÉVRIER 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Deux-Rives, est tenue le mardi 2 février 2021, à 19 h, sous la présidence de monsieur Steve Morin. Cette rencontre est en vidéoconférence sur la plateforme TEAMS étant donné les mesures sanitaires actuelles.

Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :	CASSE, Maeva Sandra Cendrine DION, Véronique GOYETTE, Christiane MAGNAN, Martine MORIN, Steve POULIN, Manon PRIVÉ, Annie
Représentants des enseignants :	CARON, Marie-Claude DOYON, Even GILBERT, Nancy R MAROIS, Jean-Philippe
Représentante du service de garde :	CLOUTIER, Natalie
Représentante du personnel de soutien :	Aucun
Représentante du personnel professionnel :	LESSARD, Caroline
Membres de la communauté :	BOILY, Maïté DOMINGUE, Pierre

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, madame Sherley Simard, directrice adjointe en 5e année et au cheminement particulier, madame Marie-Eve Therrien, directrice adjointe en 6e année et madame Claudia Messier, directrice adjointe en 1re secondaire sont présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Steve Morin souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il constate qu'il y a quorum et que la séance peut être légalement tenue.

CEt-01-02-21 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Maeva Sandra Cendrine Casse que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 2 février 2021 soit adopté tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur :

1. Ouverture de la séance
2. Révision et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1er décembre 2020
4. Suivi au plan de lutte contre l'intimidation et la violence
5. Suivi du projet éducatif
6. Suivi de la campagne de financement de la cour d'école (dons reçus)
7. Répartition des matières 2021-2022 pour le primaire
8. Acte d'établissement 2021-2022
9. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022
10. Programme local d'anglais intensif 2021-2022
11. Service de garde à la relâche
12. Uniformes scolaires
13. Critères de sélection d'une direction d'école
14. Compte rendu du représentant au comité des parents
15. Rapport de correspondance
16. Questions du public
17. Questions diverses :
    -
18. Sujets pour la prochaine réunion : 30 mars 2021
    -
19. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

CEt-02-02-21 **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER DÉCEMBRE 2020**

Il est proposé par madame Martine Magnan que le procès-verbal du 1er décembre 2020 soit adopté tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur.

Adopté à l'unanimité

SUIVI AU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (LOI 56)

Monsieur Mario Bolduc, directeur, présente les statistiques des événements en termes de violence physique et d'intimidation qui ont été relevés dans le cadre de la loi 56 pour la première partie de l'année.

SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Monsieur Mario Bolduc, directeur, donne un suivi des différentes actions entreprises depuis le début de l'année qui sont en lien avec notre projet éducatif.

SUIVI DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE (DONS REÇUS)

Monsieur Mario Bolduc, directeur, donne un suivi de la campagne de levée de fonds pour le financement de la cour d'école. Madame Manon Poulin propose d'envoyer une lettre de remerciement aux donateurs au nom du conseil d'établissement.

CEt-03-02-21 **RÉPARTITION DES MATIÈRES 2021-2022 (PRIMAIRE)**

Il est proposé par madame Christiane Goyette que le conseil d'établissement approuve la répartition des matières pour le primaire pour l'année 2021-2022, telle que présentée par monsieur Mario Bolduc, directeur.

Adopté à l'unanimité

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Monsieur Mario Bolduc, directeur, présente les actes d'établissement de la prochaine année. L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école et l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense. Il indique également le cycle ou exceptionnellement la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné. Il n'y a pas de changement annoncé pour le réseau Sartigan.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2022

Monsieur Mario Bolduc, directeur, présente le plan triennal de répartition et de destination des immeubles. Le plan indique le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan. Il n'y a pas de changement annoncé pour le réseau Sartigan.

PROGRAMME LOCAL D'ANGLAIS INTENSIF 2021-2022

Monsieur Mario Bolduc, directeur, informe que l'équipe de direction va commencer à analyser les résultats scolaires des élèves de 6^{e} année et par la suite va réfléchir avec son équipe-école sur le projet pilote d'avoir offert le programme d'anglais intensif à tous les élèves de 6^{e} année. Nous ferons une recommandation au conseil d'établissement lors d'une séance ultérieure.

SERVICE DE GARDE À LA SEMAINE DE RELÂCHE

Suite à une consultation des parents utilisateurs du service de garde, il n'y avait pas assez d'inscriptions pour ouvrir un groupe pendant la semaine de relâche pour que ce service s'autofinance. Par conséquent, le service de garde sera fermé pendant la relâche du 1er au 5 mars 2021.

UNIFORME SCOLAIRE

Monsieur Mario Bolduc, directeur, informe que le contrat avec la compagnie Flip Design est d'une durée de 3 ans. En 2021-2022, nous en serons à notre dernière année avant de repartir en soumission.

CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique aux articles 79.-2e et 110. l.-2e, lorsqu'il y a un changement à venir au poste de direction d'un établissement, les membres du conseil d'établissement sont invités à communiquer au Centre de services scolaire les critères de sélection qu'ils souhaitent être considérés pour la désignation de la nouvelle direction. Monsieur Steve Morin fera le suivi auprès du directeur des ressources humaines, monsieur Pascal Lamontagne.

COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Steve Morin, représentant du comité de parents, nous informe que la prochaine rencontre aura lieu le 15 février prochain.

RAPPORT DE COREESPONDANCE

Monsieur Mario Bolduc, directeur, informe que nous avons reçu une lettre du Club de patinage artistique de Saint-Georges nous demandant une collaboration pour offrir ce sport dans notre offre de services au secondaire. La demande a également été adressée à la Polyvalente de Saint-Georges. Nous avons envoyé un accusé de réception et indiqué que le dossier devait être acheminé au Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, car c'est un dossier politique. À suivre.

Monsieur Steve Morin informe que le rapport annuel du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin est disponible.

CEt-04-02-21 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Martine Magnan propose la levée de l'assemblée. Il est 20 h 16.

Adopté à l'unanimité

_____ _____

Steve Morin, président du CE Mario Bolduc, directeur de l'école

Date : _____